

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE506

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 1, substituer au mot :

« Un »,

le mot :

« Le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Précision rédactionnelle.